

DUATHLON DE MONTLUÇON 2026

REGLEMENT SPORTIF

Le déroulement des épreuves Jeunes 2, XS et S s'effectuera suivant la réglementation sportive 2026 de la F.F.TRI. Chaque concurrent reconnaît en avoir pris connaissance.

Inscriptions

Les inscriptions aux différentes courses se font en ligne sur le site : <https://in.inscriptions-tiel.com/duathlon-de-montlucon1764750756216> avant le 5 mars 2026 à 23h00 pour le Division 3 et le 6 mars 2026 à 23h pour les autres courses. L'épreuve de Division 3 est uniquement accessible au club de la ligue Auvergne-Rhône-Alpes. Chaque club peut inscrire un minimum de 3 athlètes hommes pour la course masculine, et un minimum de 3 athlètes femme pour la course féminine.

Retrait des dossards

Le retrait des dossards s'effectuera le dimanche 8 mars de 8h à 30min avant le début de chaque course. Tout dossard sera donné sous justificatif d'identité et de licence. Un membre d'un même club (sous justificatif) peut récupérer l'ensemble des dossards des athlètes du même club à condition de détenir les licences de ceux-ci.

Il vous sera fourni au retrait du dossard :

- Un dossard à attacher par 3 points minimum (doit être visible à l'arrivée sous peine de disqualification).
- Une étiquette à coller sur votre tige de selle.
- Une puce de chronométrage à porter autour de la cheville gauche.
- Un bracelet à placer autour de votre poignet (nécessaire pour récupérer votre vélo).

Programmation des épreuves

	Division 3 : Femme / Homme	Open XS	Jeunes 2 : 10 - 13 ans
Ouverte AT	8h30	11h30	11h30
Fermeture AT	9h15	12h00	13h30
Briefing	9h20	12h05	13h35
Départ	9h30 Femme 9h33 Homme	12h15	13h45
Podiums	11h45	14h30	14h40
Sortie vélo AT	11h - 11h30	14h15 - 14h45	14h15 - 14h45

Tous les briefings s'effectuent aux départs des épreuves.

Vélo :

Le drafting est autorisé sur l'ensemble du parcours vélo. Il est interdit de rouler dans l'aire de transition. L'organisation fera un comptage du nombre de tours de vélo effectué, cependant celui-ci ne sera pas indiqué aux athlètes en course. Chaque athlète doit compter lui-même le nombre de tours qu'il a accompli. Seuls les athlètes en vélo de route pourront réaliser la compétition, aucun VTT ou VTC autorisé (hors épreuves jeunes).

Aire de transition :

Lors du retrait du dossard, un bracelet nominatif et une étiquette de selle vous seront donnés. Il sera impératif de les avoir attachés sur vous et votre vélo pour déposer et récupérer votre vélo dans l'air de transition.

Aucun sac ne devra être déposé dans l'air de transition, il sera admis uniquement vos affaires nécessaires à l'épreuve.

Durant les épreuves, les vélos devront être accrochés uniquement par la selle tout au long de l'épreuve.

Arbitrage :

En cas de disqualification, l'athlète devra remettre son dossard et sa puce de chronométrage à l'arbitre et s'arrêter. En cas de non-respect de ces consignes, des sanctions disciplinaires pourraient être encourues.

Responsabilités

Les organisateurs sont couverts par une assurance responsabilité civile. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident ou défaillance provoqué par un mauvais état de santé, accident provoqué par le non-respect du code de la route, par le non-respect des consignes de sécurité données par l'organisation et par le non-respect du présent règlement. Il en est de même en cas de perte, bris ou vol d'objet personnel ou de matériel. Il est de la responsabilité des concurrents de respecter le code de la route, de rester sur la bonne voie, d'être en bonne santé... En aucun cas, un concurrent ne pourra se retourner contre l'organisation pour quelque motif que ce soit. L'émargement au retrait du dossard vaut acceptation du règlement.

Récompenses :

Seuls les concurrents ayant terminé l'épreuve du duathlon S, XS et Jeunes seront classés. Les récompenses ne seront remises qu'aux athlètes présents.

Sur l'épreuve de Division 3 sont récompensés le 1er, 2e et 3e scratch féminin et masculin, et les 1ères, 2e et 3e équipes homme et femme sur l'addition du classement des 3 premiers athlètes. Sur l'épreuve Open XS sont récompensés le 1er, 2e et 3e scratch féminin et masculin. Et sur l'épreuve Jeunes sont récompensés le 1er, 2e et 3e benjamin et pupille féminin et masculin.

Droit à l'image

En participant, le concurrent accepte l'utilisation de son image ou de sa voix pour tout besoin d'illustration et tout besoin promotionnel.

Protection des données individuelles

En application du règlement européen RGPD, nous vous informons que nous transférons des données que vous nous communiquez pendant votre inscription ainsi que des données complémentaires. Elles sont nécessaires à la réalisation des prestations de suivi et de sécurité par nos partenaires : Nom / Prénom / Date de naissance / Adresse / Nationalité / Adresse mail / Numéro de téléphone / Numéro de téléphone d'urgence / Club / Et le cas échéant : expérience, participation, temps de passage.

Par ailleurs, l'organisateur ainsi que le partenaire responsable du chronométrage et de l'affichage des résultats peuvent afficher les données suivantes sur le site de suivi du chronométrage, notre site internet, nos réseaux sociaux, le site internet de la FFTri, les partenaires presse : Nom / Prénom / Sexe / Catégorie / Nationalité / Club / Temps de passage / Classement / Photographies / Tarifs